

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2020-06/26C

Objet : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL DE GESTION DU PARC MARIN DU GOLFE DU LION.

L'an deux mille vingt, le 17 juin, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, à la salle Marcel Oms à Alénya, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37	Vote :	Pour :	35
En exercice :	37		Contre :	0
Présents :	34		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, Bernard BEAUCOURT, Eliane BERDAGUER, Frédéric BERLIAT, François BONNEAU, Joëlle CANAVY, Danielle CULAT, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Magali FONTENEAU, Ange GARCIA, Jean GAUZE, Pascale GUICHARD, Valérie LISSARRE, Thierry LOPEZ, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Marie-Thérèse NEGRE, Robert OLIVE, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Angèle PEREZ, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Katia ROMAGOSA, Jean ROMEO, Manon SABARDEIL, Louis SALA, Suzanne SICARD, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT, Sylvie TORRES.

Absents excusés ayant donné procuration : Myriam DARDENNE donne pouvoir à Robert OLIVE

Absents excusés : Jacques FIGUERAS, Thierry SIRVENTE

Secrétaire de séance : François BONNEAU

Date de convocation : 10 juin 2020

Le Président expose à l'Assemblée,

Le parc naturel marin du Golfe du Lion, créé le 11 octobre 2011, est gouverné par un conseil de gestion composé de 60 membres dont un représentant de la Communauté de communes Sud Roussillon.

Il appartient donc au Conseil de désigner ce délégué ainsi que son suppléant.

Le Président propose,

Membre Titulaire :	- Nathalie PINEAU
Membre Suppléant :	- Jacques FIGUERAS

A défaut d'autre candidature, et ayant obtenu chacun 35 voix, ils sont déclarés élus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20200617-2020-06-26C-DE
Date de télétransmission : 22/06/2020
Date de réception préfecture : 22/06/2020